

## Comment s'adapter à l'érosion marine ?

Lacanau est une commune du littoral aquitain particulièrement touchée par le recul du trait de côte lié à l'érosion marine. L'Observatoire de la Côte Aquitaine prévoit que les biens et les activités actuellement situés en front de mer soient menacés du fait de l'érosion marine, entraînant un recul de la dune sur laquelle ils sont implantés.

Compte-tenu de l'organisation urbaine de la station balnéaire, qui concentre sur le front de mer 20% des résidences secondaires, ainsi que la majorité des activités commerciales, c'est l'économie touristique de Lacanau dans son

ensemble qui est aujourd'hui menacée. Trouver une solution à l'érosion marine est une injonction pressante et devant l'ampleur des enjeux, il convient d'aborder dès aujourd'hui des questions fondamentales : faut-il relocaliser les biens et activités menacés et redonner au littoral sa dynamique naturelle ? Faut-il lutter et protéger les biens au risque de perdre définitivement la plage centrale ? Dans l'un ou l'autre cas, comment accompagner la mutation urbaine et économique de la station ? Quelles décisions prendre aujourd'hui pour anticiper les risques futurs ?



Front de mer de Lacanau au début du XXème siècle  
Source : Mairie de Lacanau



Front de mer de Lacanau suite aux tempêtes de l'hiver 2013 - 2014  
Source : 1 moment 1 image : 2014

## Une démarche prospective pour éclairer des choix stratégiques

Pour accompagner les acteurs locaux - en premier lieu la commune de Lacanau - une démarche a été conduite sous la coordination du GIP Littoral Aquitain, dans le cadre de l'appel à projets national du Ministère de l'Ecologie sur la faisabilité de la relocalisation, qui s'est déroulé sur la période 2012-2015. Devant le caractère inédit et complexe des enjeux, il convenait d'éclairer des décisions aux multiples tenants et aboutissants, d'autant que les tempêtes de l'hiver 2013 et 2014 ont révélé l'ampleur des phénomènes et la difficulté de prévoir l'évolution du trait de côte (cf. photo ci-dessous).

D'avantage qu'une approche prévisionnelle, susceptible d'être remise en question à l'occasion d'un événement extrême futur, c'est une réflexion prospective qui a été engagée : c'est en envisageant plusieurs futurs possibles que les enjeux d'adaptation à l'érosion ont pu être caractérisés. Au total, la démarche a produit les éléments suivants :

- une caractérisation de l'ensemble des enjeux liés à l'érosion sur la Commune de Lacanau ;
- la construction d'un scénario "révélateur", montrant les multiples conséquences de la mise en place d'une opération de relocalisation dans le contexte réglementaire, politique et financier actuel ;
- la conception de scénarios "souhaitables" définis en concertation avec la population locale, alternatifs au précédent, envisageant des stratégies d'adaptation fondées sur la

relocalisation (3 scénarios) ou sur la protection jusqu'à l'horizon 2100 (1 scénario) ;

- un dispositif de suppression des biens menacés innovant sur le plan réglementaire, institutionnel et financier ;
- une analyse multicritères et économique des différentes stratégies envisagées.

### Un comité de concertation au cœur de la démarche

Les Canaulais sont les premiers concernés à la fois par l'érosion et par les stratégies d'adaptation envisageables. La démarche s'est ainsi appuyée sur un Comité de concertation local constitué de représentants des résidents et des acteurs économiques, environnementaux et institutionnels du territoire. Le comité a été associé à l'ensemble des étapes de la réflexion, en tant que groupe de travail actif et enceinte de discussion des enjeux.

Le comité ne se substitue pas aux instances décisionnelles, notamment à la commune et autres acteurs publics, qui ont validé les différentes étapes de cette étude.



Front de mer de Lacanau lors de la tempête Hercules du 7 janvier 2014  
Source : GIP Littoral Aquitain

## Un scénario fictif "révélateur" qui montre la nécessité d'une politique ambitieuse

Le scénario révélateur, en s'appuyant sur les cadres existants, mobilise les aides d'État et les finances communales pour réaliser l'investissement et l'entretien d'ouvrages de protection "temporaires" jusqu'en 2050, laissant le temps de réorganiser la station en rétro-littoral avant de redonner une dynamique naturelle au littoral.

En complément de cette protection temporaire, ce scénario fictif mobilise une opération immobilière pour financer la relocalisation des biens menacés, en tenant compte des prescriptions liées aux documents d'urbanisme et aux contraintes réglementaires fortes en application dans les espaces littoraux.

Si ce scénario est par nature hypothétique — d'une certaine manière il est conçu pour ne pas se réaliser — il est construit sur la base d'éléments plausibles, retenus pour la réalité des processus physiques, réglementaires financiers et sociaux qu'il décrit.

Ses enseignements sont clairs : **en conservant les cadres réglementaires, politiques et financiers actuels, on risque fort de déboucher sur une situation chaotique, où la gestion des problèmes n'est pas à la hauteur des enjeux.** Une approche planifiée et ambitieuse s'impose, car les conséquences des tempêtes de l'hiver 2013-2014 sont venues confirmer la véracité du scénario.

## Quatre scénarios "souhaitables" pour explorer différentes stratégies d'adaptation à l'horizon 2100

En alternative au scénario révélateur, le Comité de concertation a été sollicité pour envisager quatre scénarios de ce que pourraient être des futurs souhaitables, considérant différents registres de l'économie et de la vie communale.

Deux dimensions ont été considérées dans ces scénarios ; une première relative au mode de gestion du trait de côte (trois scénarios envisageant une relocalisation du front de mer avec renaturation de la dune, après une phase

de protection transitoire ; et un scénario envisageant une lutte active avec un ouvrage dimensionné pour 2100). Une seconde dimension portait sur le modèle de développement urbain et socio-économique. Ces quatre scénarios explorent des logiques de développement et de gestion du trait de côte contrastées, couvrant les différents choix pouvant être envisagés pour l'avenir de la station.

Intitulé du scénario	Logique d'ensemble du développement	Gestion du risque d'érosion littorale à l'horizon 2050-2100
Scénario A : Un cadre de vie préservé	Un développement de la Commune sur un équilibre tourisme – tertiaire valorisant le cadre naturel	Relocalisation et renaturation de la dune (après une phase de lutte active temporaire pour préparer la recomposition urbaine)
Scénario B : Glisse et nature	La valorisation de la spécificité « glisse » de Lacanau complétée par les atouts nature	
Scénario C : Grand Bordeaux	Jouer la carte du grand Bordeaux pour un dynamisme touristique de qualité	
Scénario D : Panorama Côte d'argent	Un positionnement touristique haut de gamme	Protection par une lutte active forte (enrochement)

## Aucune stratégie ne s'impose : des bénéfiques, des incertitudes et des risques dans toutes les options

Les trois scénarios reposant sur une relocalisation sont économiquement justifiables et apparaissent souhaitables au regard de la qualité de leurs projets de développement urbain et touristiques : le fait de retrouver une dune au fonctionnement naturel permet de recréer une plage centrale et d'envisager un rapport au risque d'érosion plus durable, sans engager une lutte difficilement tenable techniquement et financièrement à long terme. Mais les conditions de réalisation financières (emprunt de près de 165 M€ et déficit actualisé de -206 M€), institutionnelles, et réglementaires de ces scénarios ne sont pas réunies, sans compter que la station devrait s'engager dans une adaptation continue à l'évolution du trait de côte. En parallèle, si la construction d'un ouvrage de défense dimensionné pour 2100 semble possible

sur le plan technique et économiquement plus atteignable (déficit actualisé de -53 M€), le recours à cette stratégie renvoie la station à un report du risque et des enjeux dans le temps, voire à leur aggravation à plus long terme.

**À l'issue de la réflexion, aucune stratégie ne s'impose, mais les différentes actions possibles et leurs conditions de réalisation sont maintenant clairement identifiées.**

**La commune de Lacanau se retrouve donc face à un choix cornélien dont les enjeux financiers et réglementaires la dépassent. Pour s'adapter à l'érosion marine et à son éventuelle accélération sous l'effet des conséquences du changement climatique, la mobilisation devra être totale et franchir les limites canaulaises.**